Municipalité de Péry-La Heutte
Grand'Rue 54, 2603 Péry

La commune municipale de Péry-La Heutte

recherche au vu d'un remplacement durant un congé maternité pour son école à journée continue (EJC),

un/e **ASE**
(assistant/e-socio éducatif/ive)

Taux d'occupation : 25%-30% durée déterminée à partir du **01.03.2024** pour une durée d'environ 7 mois

Horaires (hors vacances scolaires) : **Lundi 06h45 – 08h30 et 10h15 à 13h30**
Mercredi 10h00 – 17h45
Jeudi 06h45 – 08h30

Missions du collaborateur ou de la collaboratrice

- Assurer un encadrement et un accompagnement adéquat au stade de développement d'enfants de 4 à 12 ans.
- Faire preuve de professionnalisme et assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.
- Collaborer et s'impliquer aux différents modules de l'EJC en adéquation avec les concepts organisationnels et pédagogiques mis en place.
- Assurer le bon déroulement des repas du matin, midi et après-midi.
- Animer des temps d'activités ludiques, éducatifs, pédagogiques et/ou créatifs avec des groupes d'enfants.
- Accompagner les enfants aux devoirs en adéquation avec leur niveau scolaire.
- Collaborer activement avec l'équipe éducative.
- Participer aux tâches administratives, ménagères et organisationnelles de l'EJC.

Profil souhaité

- Être au bénéfice d'une formation achevée d'ASE ou d'un diplôme équivalent
- Une expérience dans le domaine des EJC ou de l'enfance de 4 à 12 ans sont des atouts supplémentaires.
- Personne bienveillante et dynamique, doté d'un esprit d'initiative et de capacités d'adaptation.
- Compétences avérées en matière de gestion de groupes, pédagogie éducative et de gestion de conflits.
- Aptitude à travailler aisément autant au sein d'une petite équipe que seul·e.
- Faire preuve de flexibilité et de souplesse horaire.
- Disposer de bonnes compétences rédactionnelles et connaissances des outils informatiques usuels.

Nous offrons

- Un salaire selon les normes cantonales
- Horaires de travail réparti sur 40 semaines

Démarches et contact

Votre offre de service, accompagnée des documents usuels, est à adresser avec la mention « Offre de services EJC » par courriel à commune@pery-laheutte.ch

Un extrait de casier judiciaire sera demandé aux candidat.e.s qui auront passé le premier entretien avec succès.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Marion Veugeois au 079 536 41 08 aux heures de bureau habituelles.